

Municipales - Troyes et son agglomération

## LA GAUCHE RÉSISTANTE !

Ces élections municipales auront été marquées par un fort taux d'abstention, 40% à l'échelle nationale et quasiment 47% dans notre département. Cette abstention doit être entendue comme une alerte très sérieuse pour notre démocratie. La droite conforte son ancrage local, c'est une mauvaise nouvelle pour des millions de nos concitoyennes et concitoyens, menacés par de nouveaux reculs des services publics locaux et des politiques sociales de proximité. L'extrême droite, quant à elle, réalise une nouvelle percée dans le Pas-de-Calais et le Sud de la France. Dans notre département, elle ne parvient pas à s'imposer. La gauche obtient des résultats contrastés à l'échelle nationale. Si elle résiste dans les plus grandes villes, à commencer par Paris, Marseille et Lyon, elle recule dans les villes moyennes et dans les départements ruraux. Dans notre département, la gauche résiste !

PAR CAMILLE LAINÉ

### À Troyes : une belle dynamique pour la liste d'Union de la gauche

Pour la première fois depuis 30 ans, François Baroin a été contraint à un deuxième tour ! C'était historique et cela n'a fait que renforcer la dynamique déjà créée par la liste d'union de la gauche menée par la communiste Charline Briot.

En effet la liste « Troyes avec Briot » émane d'un collectif citoyen lancé par Anna Zajac l'élue communiste sortante, dans la continuité de ce qui a été construit en 2020. Ce collectif a commencé à se réunir en septembre 2025 afin de rassembler celles et ceux qui voulaient en finir avec la politique de droite menée depuis bientôt trois décennies par la majorité en place. Évidemment ce collectif a rapidement été soutenu par les partis politiques de gauche PCF, PS, Nouvelle Donne et Les Écologistes ainsi que par le Parti Animaliste (transpartisan). LFI après avoir assisté à plusieurs réunions du collectif, a préféré se retirer pour faire cavalier seul. Quant à Place Publique, ils ont rejoint le collectif en février, afin de soutenir la dynamique créée à gauche.

Fort heureusement, la division de la gauche n'a pas empêché celle-ci d'accéder au second tour, Troyes avec Briot fort de ses 11,5% a été qualifiée ; la liste LFI, quant à elle, n'a pas pu accéder au second tour avec 7,8%. Le déploiement sur le terrain, le programme riche et ambitieux pour une politique municipale renforçant les services publics, l'écologie, avec des propositions concrètes sur les transports en commun ou encore les écoles et la cantine a réussi à créer une véritable dynamique : des réunions publiques qui font le plein, des retours positifs et des passages médiatiques de la tête de liste très réussis. Voilà une campagne menée avec brio !

Le second tour a d'ailleurs amplifié toute cette énergie ! Charline Briot, très combative, a martelé l'objectif suivant : passer devant le RN et les renvoyer à la 3e place. Ce fut chose faite ! Évidemment le report des voix de gauche a eu lieu, mais c'est également lié à la dynamique réelle créée par la liste. François Baroin est certes réélu, mais pas aussi simplement que lors des derniers mandats et il faudra qu'il compte sur 5 élu-e-s d'opposition de gauche fortement déterminés ! Il en sera de même d'ailleurs à TCM, puisque la liste de gauche y remporte 4 sièges.

Cette élection municipale troyenne est donc marquée par un second tour historique et un retour en force de la gauche dans le paysage politique de la ville.

### À Saint-André aussi il faudra compter sur la gauche :

À Saint-André-les-Vergers, l'abstention, aussi, a été très forte : 48%. Ce qui est raccord avec l'ambiance nationale et le désenchantement des Françaises et Français vis-à-vis de la politique : manifestement les Dryats et Dryates ne sont pas épargnés par ce sentiment.



La droite a su mobiliser son socle électoral qui est réel sur la ville, le RN a, quant à lui, réussi à attirer une partie des électeurs contestataires, là encore portés par un climat politique national qui adoube le RN et son imposture sociale.

Mais le collectif Saint-André Causes Communes n'en est pas pour autant abattu, au contraire ! Jean-Pierre Cornevin l'a lui-même expliqué dans sa déclaration : « Notre socle électoral est solide et l'enthousiasme de notre campagne va se poursuivre dans notre association ». La liste portée par Jean-Pierre Cornevin a effectivement bénéficié d'une vraie dynamique et de nombreux militants actifs sur le terrain ! Ce dernier a également annoncé qu'il mettrait un terme à son rôle d'élus d'opposition après 30 ans d'engagement, mais engagement qui continuera par d'autres manières auprès des habitantes et habitants ! La relève est là avec les nombreuses personnes qui se sont impliquées dans la campagne et qui continueront à faire vivre l'association pour enfin faire de Saint-André « une ville solidaire, écologique et citoyenne exemplaire ».

### La Chapelle-Saint-Luc : la gauche réélue dès le premier tour

Olivier Girardin a été réélu avec 70% des suffrages dès le premier tour. Ce très beau résultat ne l'encourage pas à l'immobilisme, il le dit lui-même, il ne veut pas « se reposer sur ses lauriers ». Dans son premier discours de maire suite à son installation lors du premier conseil municipal de la mandature, il a expliqué qu'il tenait à ce que ce nouveau conseil municipal soit « audacieux ». Les adjoints ont été élus, on y trouve une alternance entre nouveauté et stabilité : Cécile Pauwels devient désormais première adjointe. La gauche dans son ensemble y est également présente, comme le témoigne la présence renouvelée de Bernard Champagne, élu communiste, adjoint aux sports et à la tranquillité publique.

La droite, quant à elle, a brillé par son absence, les premiers élus de la liste ayant soit démissionné avant même le premier conseil et celles et ceux présents n'ont rien dit ni même voté pour la nomination des adjoints.



Réunion publique au Petit Louvre à Troyes

## APRÈS LA BATAILLE

Au soir des résultats, presque tout le monde avait gagné et si l'on n'avait pas gagné c'était la faute aux autres : Mélenchon est un boulet pour Faure ; c'est çui qui dit qui y est, répond en d'autres termes Mélenchon. Déprimant. Plus inquiétant, les images des départs de maires de gauche battus par une liste LFI qui ont toutes la même scénographie : des huées, des insultes, avec l'ex-maire tâchant de sortir avec l'aide de policiers. On est loin de la tradition républicaine. Mais si l'on considère que l'élection d'un maire LFI à Saint-Denis a « libéré » la ville, comme le dit Mélenchon qui n'est pas à une outrance près, alors on comprend mieux la violence des réactions, surtout lorsque l'on a présenté au meeting de Bondy les socialistes comme de gros combinards[qui] ne vont pas nous coûter trop cher à acheter pour le second tour.

En face de cette théâtralisation, les candidats communistes proposent un projet politique, protecteur et fédérateur, et une vie politique apaisée, loin de la conflictualisation permanente et de la brutalisation, ce qui permettra peut-être de faire revenir à l'objet politique les abstentionnistes. En tout cas, c'est ce qui a permis, par exemple, à la liste du communiste Vincent Bouget, Nîmes en commun, de faire revenir Nîmes à gauche, en s'appuyant depuis longtemps sur un travail d'échange permanent avec ses concitoyens, et sur un programme transformateur pour tous, quels que soient l'âge, le genre ou le quartier, incluant une démocratie participative active. L'apaisement, l'amélioration de la vie sans jouer sur la fracture sociale et politique, c'est moins spectaculaire que la vindicte, et c'est finalement la définition que donne Aristote de la politique : la science pratique qui vise le bien commun et l'épanouissement humain au sein de la cité. Forza !

## L'OEIL DE GLEBE



## LA DÉPÊCHE DE L'AUBE A BESOIN DE VOTRE SOUTIEN

### JE M'ABONNE POUR UN AN

Nom - Prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Mail :

Tél :

Soutien : 40 € ou plus. 52 numéros Version papier et numérique.

Cette formule vous permet d'offrir un abonnement à une personne de votre choix (joindre ses coordonnées)

20 € 52 numéros Version papier et numérique.

Date :

Signature

À retourner avec le règlement à :

La Dépêche de l'Aube, 22ter Avenue Anatole-France 10000 Troyes

www.aubeane.fr

### Votre mutuelle de proximité

100% HUMAIN  
SOLIDARITÉ  
ABSSENCE DE SÉLECTION  
PAS D'ACTIONNAIRES  
SANS LIMITE D'ÂGE

03 25 79 10 43

aubeane

TROYES 59 bis Bianqui  
ROMILLY-SUR-SEINE 35 Rue Gornet Boulvin  
BAR-SUR-AUBE 157 Rue Nationale

## SEGURIDAD SOCIAL

En France comme en Espagne, les privilèges donnés à la bourgeoisie ne hantent pas l'imaginaire des classes moyennes et populaires pour le plaisir, les faits sont bien réels.

Lorsque les gouvernements de droite sont au pouvoir de chaque côté de la frontière, ce n'est pas un hasard si les pots cassés, ils les font payer à leur peuple respectif. La frontière n'arrête pas les intérêts de classe.

Le conservateur Mario Rajoy avait gagné les élections en 2011 en Espagne en raflant 52% des voix. La voie était libre pour qu'il puisse tailler à bras raccourcis dans la sécu espagnole. Les mesures de rigueur drastiques mises en place par son gouvernement bloquèrent l'accès aux soins à des centaines de milliers de personnes, y compris des personnes gravement malades.

Cela ressemble fort aux scénarios de casse sociale que mettent en place progressivement les gouvernements successifs de droite en France, depuis la création de la Sécu en 1945 par le communiste Ambroise Croizat. De Gaulle à qui on en attribue à tort la création, n'attendit pas pour commencer de mettre l'accent sur la nécessité de réduire les dépenses sociales et de poser la première pierre de son détricotage.

Depuis son accession au pouvoir en 2018, le gouvernement de gauche espagnol de Pedro Sanchez a pleinement rétabli l'accès gratuit au système de santé public qui propose une couverture sociale essentielle pour les résidents et travailleurs sur le territoire et offre une protection complète en cas de maladie, maternité, accident, invalidité, vieillesse, décès, chômage et charge de famille.

Il subsistait cependant un vide juridique depuis 2018, qui excluait les étrangers ne pouvant prouver au moins trois mois de résidence en Espagne. Dorénavant, depuis le 10 mars 2026, pour accéder aux soins, une simple déclaration sur l'honneur suffira, et un document provisoire sera délivré. Toute personne vivant en Espagne a désormais accès gratuitement au système de santé public. Cela va dans le bon sens et la situation est inversement proportionnelle à celle de la France où la droite continue de grignoter tant qu'elle peut notre Sécu.

En France, comme en Espagne, la droite et l'extrême droite estiment que les soins gratuits sont un appel d'air migratoire. C'est d'abord un acte humanitaire qui relève du respect des droits humains. D'ailleurs, partout dans le monde, où la droite et l'extrême droite sont à la direction d'un pays, ils nous démontrent bien que l'humain est le dernier de leurs soucis.

**HOP!**  
COMMUNICATION  
DISTRIBUTION

de la Conception à la Réalisation

Supports de Communication  
Impression • Édition • Packaging  
Objets et Cadeaux Publicitaires  
Sérigraphie • Broderie • Sublimation

06 31 36 67 35  
www.hopcommunication.fr  
Mail : hop85@orange.fr

**TROYES  
SAINT-JULIEN-LES-VILLAS**

Les Mousquetaires **TOUS UNIS AVEC  
LES PRODUCTEURS  
LOCAUX**

**Intermarché**

## BASCULEMENT DE LA DROITE VERS LA DROITE

Le 2e tour des élections municipales de Romilly-sur-Seine sonne le glas de l'ère Vuillemin. Adam Da Mota ravit la mairie à 88 voix près. Le challenger était pourtant arrivé deuxième, derrière le maire sortant, à l'issue du premier tour. Force est de constater que cette campagne a été fortement marquée par une volonté de « dégaisme » dont Éric Vuillemin a fait les frais.

## Mais est-ce vraiment la fin d'une ère ?

Adam Da Mota a réussi à surfer sur cette vague de dégaisme en parlant « d'alternance » et en se présentant auprès des gens comme le renouveau après une longue campagne de terrain. Cette stratégie a été payante, tant la politique du maire sortant, mais aussi son attitude souvent jugée méprisante, ont lassé les Romillonnaises et Romillonnais.

## Mais en réalité, Adam Da Mota est-il la nouveauté ?

À cette question, la gauche a répondu non, depuis le début de la campagne étant donné que ce dernier était colistier d'Éric Vuillemin en 2020 et a œuvré dans la majorité jusqu'en 2023. Enfin, lorsqu'il a claqué la porte de celle-ci, il a bien précisé dans un courrier adressé à Éric Vuillemin qu'il restait en accord sur le fond avec la majorité de droite sortante. Il en a d'ailleurs voté tous les budgets.

Dès ce lundi, la droite auboise a aussi répondu à la question : François Baroin, lui-même, a expliqué à nos confrères de l'Est-Éclair qu'il connaissait bien le nouveau maire de Romilly puisque c'est un adhérent « Les Républicains » de l'Aube... Puis un autre article est sorti dans la presse locale intitulé « La revanche des ex » expliquant que plusieurs personnalités de droite se trouvaient sur la liste Da Mota et donc désormais dans la nouvelle majorité. Ces fameuses personnalités ont d'ailleurs soutenu, elles aussi, Éric Vuillemin pendant des années.

Il est donc permis de douter du fait qu'un véritable changement ait lieu, d'ailleurs en aucun cas le programme d'Adam Da Mota ne rompt avec la politique de droite menée pendant des années à Romilly.

## Un spectacle affligeant :

Les derniers jours de campagne ont été particulièrement pénibles, notamment sur les réseaux où les deux candidats en tête se

sont donnés en spectacle par le biais de vidéos interposées. Ce fut le cas notamment autour de la question de la construction d'un lampadaire dans l'impasse du Maroc.

Éric Vuillemin s'est d'ailleurs montré particulièrement prolifique dans le domaine avec un nombre pharaonique de vidéos publiées, ce qui semble l'avoir plutôt desservi.

## La gauche rassemblée : digne et constante

Face à cela, la liste de la gauche rassemblée a mené une campagne claire de fidélité à ses valeurs. Valeurs que les élus de gauche sortants, menés par la tête de liste Fethi Cheikh, ont portées sans relâche pendant 6 ans et ont toujours su proposer aux projets néfastes, tout en étant force de propositions.

Face à ceux qui parlaient « d'alternance » Fethi Cheikh parlait lui « d'alternative », avec un programme qui portait vraiment le changement : une politique municipale tournée vers l'humain, pour le développement des services publics, une politique pour mieux vivre à Romilly. Malheureusement, la gauche a pris de plein fouet « le vote utile » qui s'est exprimé sur la candidature d'Adam Da Mota et qui a réussi à catalyser le ras-le-bol de la majorité sortante. Tout cela aidé par un contexte national de poussée des droites et des extrêmes droites et aidé, bien sûr aussi, par la division et la trahison à gauche. Pour rappel, le candidat « de la gauche de rupture » Mickael Millet a appelé à voter pour la liste Da Mota au second tour.

Malgré cela, les deux élus de Ensemble pour Romilly continueront à porter la voix de la gauche au Conseil municipal et les militants de gauche continueront eux aussi à travailler pour et avec les Romillonnaises tout au long de ce prochain mandat, comme ils l'ont toujours fait.

LDA

## ANNONCES LÉGALES

L'AGE réunie le 31/01/2026 de la société SCI LES VIGNES DE LA FOLIE, société civile immobilière au capital social de 900,00 euros dont le siège social est situé 30 Grande Rue 10200 BAROVILLE - immatriculée au RCS de TROYES sous le numéro 481 586 097

a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31/01/2026 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Jacky PRIVE, demeurant 30 Grande Rue 10200 BAROVILLE, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 30 Grande Rue 10200 BAROVILLE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de TROYES, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

L'AGO réunie le 31/01/2026 de la société SCI LES VIGNES DE LA FOLIE, société civile immobilière en cours de liquidation au capital de 900 euros dont le siège social et le siège de liquidation sont situés 30 Grande Rue 10200 BAROVILLE immatriculée au RCS de TROYES sous le numéro 481 586 097 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Jacky PRIVE, demeurant 30 Grande Rue 10200 BAROVILLE de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de TROYES, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

**LES CYPRES**  
Société civile immobilière  
Au capital de 820 000 euros  
Siège social : 12 Rue Ambroise Cottet  
10000 TROYES  
509 813 895 RCS TROYES

## AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 31 décembre 2025 a décidé

la dissolution anticipée de la Société à compter de cette date et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Jacques ROLLAT, demeurant 12 Rue Ambroise Cottet, 10000 TROYES, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est 12 Rue Ambroise Cottet, 10000 TROYES. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de TROYES, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis Le Liquidateur

**EMDE SYSTEMES**  
Société par actions simplifiée  
En liquidation  
Au capital de 7 622,45 euros  
Siège social : 9 Rue de la Jonction,  
10270 BOURANTON  
Siège de liquidation :  
9 Rue de la Jonction  
10270 BOURANTON  
383 989 316 RCS TROYES

Aux termes d'une décision en date du 30 septembre 2025 au 9 Rue de la Jonction 10270 BOURANTON, l'Associé Unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Dany MILON, demeurant 9 Rue de la jonction, 10270 BOURANTON, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et prononcé la clôture de la liquidation.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de Commerce de TROYES, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

Pour avis Le Liquidateur

Aux termes d'un acte sous seings privés en date du 20/03/2026 à MAGNY FOUCHARD (10), il a été constitué une société civile d'exploitation agricole présentant les caractéristiques suivantes :  
Dénomination : DE LA MOTTE  
Siège social : 5 rue Cerclée 10140 MAGNY FOUCHARD

Durée : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS de TROYES  
Objet : Exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L.311-1 du Code rural ;

exploitation d'une installation de production d'électricité utilisant l'énergie radiative du soleil, en vue de la vente d'électricité ; prestations de travaux agricoles  
Capital : 10 000,00 euros  
Gérance : Monsieur Francis LEBON demeurant 5 rue Cerclée 10140 MAGNY FOUCHARD  
Cession de parts : les parts sociales ne peuvent être cédées qu'avec un agrément donné par décision collective extraordinaire des associés.  
Sont dispensées d'agrément les cessions consenties entre associés.

Pour avis, la gérance

## AVIS DE MODIFICATION

Société : TAXI VILLENEUVE LA GUYARD  
Forme : SASU

- Capital : 1000 EUROS  
- Sièges sociaux : Zone Industrielle des Vauquillettes III 17 Rue de Sancey - Euripole 89100 SENS  
- SIREN : 852 900 737 RCS SENS - Par décision de l'associé unique du 18.03.2026, il a été décidé :  
- de modifier la dénomination sociale qui devient : Philippe Taxi VLG  
- de transférer le siège social au : 2 Chemin de Trainel 10400 NOGENT SUR SEINE.  
Les statuts ont été modifiés en conséquence. La société sera immatriculée au RCS de Troyes.  
Le Président, demeurant : 2 chemin de Trainel 10400 NOGENT SUR SEINE.

**GROUPEMENT FORESTIER MARJAC**  
Groupe Forestier  
Capital : 51.222,87 €  
Siège social à SAINTE-SAVINE (10300)  
10 rue Lamoricière  
RCS TROYES 403 819 972

## MISE A JOUR DES STATUTS SUITE AUX DECES DES ASSOCIES

Aux termes d'un procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire sous seing privé en date du 30 janvier 2026, les associés de la société dénommée GROUPEMENT FORESTIER MARJAC, susnommée, ont décidé de procéder à la mise à jour des statuts suite aux décès de Madame Marie-Chantal POUILLOT, le 17 février 2021 et de Monsieur Jacques POUILLOT le 1er septembre 2025.

Le gérant est désormais Monsieur Hervé POUILLOT, demeurant à TROYES (10) 35 Rue de la Paix.

Les associés sont désormais les suivants :

- Monsieur Hervé POUILLOT, né le 19 mai 1953 à PARIS (75015)  
- Madame Véronique POUILLOT, épouse DOLLAT, née le 16 février 1958 à TROYES (10000)  
- Monsieur François-Alexandre POUILLOT né le 24 novembre 1965 à TROYES (10000)  
- Madame Félicie MAIRE, née le 3 janvier 1994 à TROYES (10000)  
- Monsieur Alphonse MAIRE, né le 9 septembre 1998 à TROYES (10000)  
- Monsieur Auguste MAIRE, né le 15 août 1995 à TROYES (10000).

La correspondance devra être adressée à Maître Charlotte DAMAY CENSIER, 30 Bd Victor Hugo 10000 TROYES.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la mise à jour des statuts sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de TROYES.

Pour avis. Le gérant.

**GROUPEMENT FORESTIER MARJAC**  
Groupe Forestier  
Siège social à SAINTE-SAVINE (10300)  
10 rue Lamoricière  
RCS de TROYES - 403 819 972

## AVIS DE DISSOLUTION

Aux termes d'un procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire en date du 20 février 2026 enregistré au SPFE DE L'AUBE, le 6 mars 2026, référence 1004P01 2026 N 00267, La société dénommée GROUPEMENT FORESTIER MARJAC, susnommée, Les associés ont décidé sa dissolution à compter du 30 avril 2026 et ont désigné Monsieur Hervé POUILLOT, demeurant à TROYES (10000), 35 rue de la Paix, en qualité de liquidateur.

L'adresse du siège de liquidation est au siège social de la société sis à SAINTE-SAVINE (10300) 10 rue Lamoricière.

Le lieu où doit être adressée la correspondance a été fixé en l'Office 30 VH « COSSARD-MARTIN-DAMAY », notaires à TROYES - 30 Boulevard Victor Hugo  
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de TROYES (10000).

Pour avis, Le liquidateur,